Responsabilité rédactionnelle: FMH SERVICES

Votation générale de FMH Services 2009

Max Giger[a], *Reinhard Kunz*[b]

a Dr, Président du Conseil d'administration

b Directeur de FMH Services

Chères associées, chers associés,
Par le biais de notre rapport de gestion 2008, nous vous avez informés de nos activités opérationnelles et des succès obtenus. Nous vous avons demandé simultanément d'approuver ce rapport et de donner décharge au conseil d'administration. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous informer des résultats de la votation générale. Nous vous remercions de votre intérêt et de la confiance que vous témoignez à l'égard de FMH Services.

Résultats de la votation générale 2009

1. Organe de publication
Bulletin des médecins suisses n° 30/31 du 22 juillet 2009.

2. Remise des bulletins de vote
Du 20 mai au 19 juin 2009 auprès de la commune d'Oberkirch.

3. Dépouillement
M. J. R. Rogger, commune d'Oberkirch

4. Propositions
1. Approbation du rapport de gestion 2008
2. Report de la perte 2008
3. Décharge au Conseil d'administration
4. Election de l'organe de révision
5. Election de l'instance tierce neutre pour le déroulement des votations générales

5. Résultats

5.1 Proposition n° 1
Acceptez-vous le rapport de gestion 2008 de FMH Services?

Bulletins de vote reçus	1223
Bulletins invalides	154
Bulletins vides	17
Bulletins valables	1052
Oui	998
Non	54

La proposition n° 1 est ainsi approuvée à une large majorité.

5.2 Proposition n° 2
Etes-vous d'accord de reporter la perte de Fr. 407 626.70 sur l'exercice suivant?

Bulletins de vote reçus	1223
Bulletins invalides	154
Bulletins vides	29
Bulletins valables	1040
Oui	949
Non	91

La proposition n° 2 est ainsi approuvée à une large majorité.

5.3 Proposition n° 3
Etes-vous d'accord de donner décharge au conseil d'administration de FMH Services selon la recommandation de l'organe de révision?

Bulletins de vote reçus	1223
Bulletins invalides	154
Bulletins vides	17
Bulletins valables	1052
Oui	984
Non	68

La proposition n° 3 est ainsi approuvée à une large majorité.

5.4 Proposition n° 4
Acceptez-vous de nommer comme organe de révision pour un nouveau mandat d'un an la firme Truvag Revisions SA à Sursee?

Bulletins de vote reçus	1223
Bulletins invalides	154
Bulletins vides	28
Bulletins valables	1041
Oui	1005
Non	36

La proposition n° 4 est ainsi approuvée à une large majorité.

5.5 Proposition n° 5
Acceptez-vous de nommer, pour un nouveau mandat d'un an, l'administration communale d'Oberkirch comme instance tierce neutre pour l'exécution des votations générales?

Bulletins de vote reçus	1223
Bulletins invalides	154
Bulletins vides	26
Bulletins valables	1043
Oui	1021
Non	22

La proposition n° 5 est ainsi approuvée à une large majorité.

Le résultat de cette votation générale a été confirmé le 23 juin 2009 par J. R. Rogger, c/o administration communale d'Oberkirch, comme étant complet et exhaustif.

Correspondance:
FMH Services
Burghöhe 1
CH-6208 Oberkirch
Tél. 041 925 00 77
Fax 041 921 05 86
mail@fmhservices.ch